

## Prendre de l'électricité.

Par aldecor, le 07/10/2022 à 15:04

## **BONJOUR**

Je suis propriétaire et je fais des travaux dans le jardin d'une locataire. Est ce que j'ai le droit de me be=rancher sur une prise electrique à l'exterier chez cette locataire pour me servire de son éléctricite pour ces travaux?

## **MERCI D'AVANCE**

Par Cousinnestor, le 07/10/2022 à 15:14

Hello!

**Aldecor**, vous n'en avez évidement pas le "droit" de votre propre chef sans son acoord et un éventuel arrangement pour ce service...

A+

Par Visiteur, le 07/10/2022 à 15:19

Bonjour ??? et merci ???

Ce jardin fait-il partie du bail ? Quelle est la nature de ces travaux ? Est-ce pour votre propre compte ou bien pour procéder à des réparations du logement loué ?

Vous ne pouvez pas utiliser l'électricité du locataire sans son accord et avec éventuellement un dédommagement.

Si besoin d'électricité à votre profit, vous pouvez louer un groupe électrogène.

Par Pierrepauljean, le 07/10/2022 à 15:50

est ce que c'est votre locataire qui a demandé ces travaux ?
est ce que c'est votre locataire qui a demandé ces travaux ?
est ce que c'est votre locataire qui a demandé ces travaux ?